

# PAROISSE

Cette année a vu le départ du Père Robert BERNET. Son état de santé ne lui permettant plus d'assumer ses fonctions.

Nous souhaitons que son état s'améliore et nous lui disons merci pour tout ce qu'il a réalisé pendant ces années parmi nous. Le Père Xavier SKOF lui a succédé.

Il y a 2 messes par mois le 2<sup>ème</sup> dimanche à 10 heures 30 et le 4<sup>ème</sup> samedi à 18 heures 30.

Une affiche à l'extérieur de l'église vous indique les horaires dans chaque village.

Des bénévoles vous attendent le 2<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> samedi du mois de 9 heures 30 à 10 heures 30 pour recevoir les messes pour les défunts. Cette permanence se trouve à la mairie (en face de l'église).

Pour ce qui est des baptêmes, mariages, funérailles, etc... appeler la Maison Paroissiale d'Amplepuis au 04.74.89.31.84. Des bénévoles vous répondront tous les jours de 9 heures à 11 heures.

